

Assemblée générale annuelle

de l'association sportive culturelle et d'entraide de 971

Tenue le 26/03/2026 - salle Conférence à Saint-Phy

Siège social : Saint-Phy

Ouverture de la session : 9h30

☆☆☆☆☆

Nombre d'adhérents présents :

36

1 adhérent non à jour de cotisation

Nombre d'adhérents représentés :

7

Nombre de votants

42

Aucun quorum n'étant nécessaire conformément à nos statuts, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

☆☆☆☆☆

ORDRE DU JOUR

Rapport moral

Rapports d'activités

Rapport des vérificateurs aux comptes

Bilan financier 2025

Rapport d'orientation 2026

Budget prévisionnel 2026

Liste des candidats du comité directeur

Liste des candidats vérificateurs aux comptes

Montant de la cotisation 2027

Modification des séjours 2027 à l'UA

Questions diverses

☆☆☆☆☆

Compte-rendu

Le président de l'ASCE 971 remercie les membres présents et procède à l'ouverture de l'assemblée générale ordinaire.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque présent entrant en séance. Sont en outre précisés sur cette feuille de présence les membres de l'association à jour de leur cotisation, donc pouvant participer au vote.

Le président demande un tour de table afin de présenter le comité directeur, ainsi que les vérificateurs aux comptes. Il indique qu'à ce jour, l'ASCE compte 138 adhérents à jour de leur cotisation.

Le comité directeur 2025 était ainsi composé :

Président : Marc FELICITE

Vice-présidente et secrétaire adjointe : Yolande GALL

Trésorière : Gerty NAGERA

Trésorier adjoint : Michel DEHER

Secrétaire générale : Jeannine FALEME

VP Sport : Mario INAMO

VP Sport adjoints : Jonathan EUSTACHE et Michel GORAM

VP Culture : Christelle BARUL

VP Culture adjointe : Evelyne URIE

VP Entraide : Josia RICHARDSON

VP Entraide adjoint : Rolland HECTOR

Communication : Aldrick N'GUYEN et Jimmy BENJAMIN

Le président informe l'assemblée du renouvellement du partenariat avec la BFM, qui ne peut être présente ce jour en raison d'un calendrier assez chargé. La BFM a tout de même mis à disposition des adhérents des « goodies », ainsi qu'un kakémono.

Rapport moral

Marc FELICITE, le Président fait lecture du rapport moral de l'exercice écoulé (Annexe 1).

Il remercie la présidente du CLAS de sa présence.

Les présents n'ayant formulé aucune question le rapport moral est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Pour : 42 Contre : 0 Abstention : 0

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Rapports d'activités

Sport :

Mario INAMO, vice-président chargé du sport, présente les activités sportives de l'association pour l'exercice clos (Annexe 2). Deux randonnées ont été organisées ; la première, le 23/03/2025 à la « Cascade de Bois Banane » (37 inscrits), la seconde organisée le 29/06/2025 à Petit-Canal : « Boucle de Maisoncelle et suivie d'un partage sur la plage de Port-Louis (63 inscrits). Les deux manifestations ont connu des retours positifs.

Le Président, indique qu'il n'y a pas eu de participation au RIE, le financement au niveau de la DEAL ne suivant pas et que pour l'instant, ce sujet n'est pas d'actualité.

● Question : Combien coûte le RIE ?

- ✚ Réponse : Il faut prévoir un budget de 5.000 € à 6.000 € pour les maillots, location de deux bus, approvisionnement des relayeurs et des ravitailleurs, le budget est assez conséquent. Auparavant, on pouvait compter sur un petit financement du « Plan Séisme » et de la « Sécurité routière » mais ce n'est plus le cas.

Depuis que nous sommes sous l'égide du SGC, c'est devenu plus compliqué. Avant la mise en place du SGC, le directeur allouait une subvention pour la préparation du RIE. Aujourd'hui, cela n'est plus possible, le directeur de la DEAL n'a plus la main sur le budget. L'ASCE avait un droit de tirage qui lui permettait d'organiser et d'investir dans des activités un peu coûteuses.

L'an dernier, la préfecture a participé au RIE. Le SGC tente de rationaliser les dépenses des services de l'État. Depuis 2020/2021, il n'y a qu'une seule ligne « Action sociale » qui est uniquement destinée au CLAS. Etant donné qu'il n'y a pas de ligne ASCE, donc pas d'écriture et donc, pas d'enveloppe budgétaire. L'argent est versé par le ministère aux différents SGC. Les SGC estiment que les ASCE ne font pas de social et, que le social est géré par le CLAS. Donc cette somme est versée aux différents CLAS.

● Question : Puisque le budget est alloué au CLAS, il faudrait que le CLAS le reverse à l'ASCE puisqu'il apparaît dans son budget.

- ✚ Réponse : C'est vers l'action sociale du SGC ; « l'action sociale interministérielle » que cela est versé, et non directement au CLAS.

Concernant le fonctionnement de la SRIAS, il n'y a plus d'actions depuis un moment et plus de billetterie. La loi de finance n'a pas été votée depuis deux ans.

La préfecture a récupéré l'ensemble des participants qui avaient été contactés par l'ASCE pour participation au RIE organisé par l'ASCE.

Les présents n'ayant plus de question, le rapport d'activités pour le secteur « Sport » est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Pour : 42

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport d'activités « Sport » est adopté à l'unanimité.

Culture :

Les activités culturelles de l'association pour l'exercice clos (Annexe 3) sont présentées ci-après.

Le Président indique que le programme a été très riche. Il y a eu la Foire aux beignets et crêpes le 20/02/2025 pour le carnaval, entre 12h et 14h à Saint-Phy. Il y a eu une belle participation des agents (30 personnes).

Yolande GALL fait un retour sur le voyage Bénin/Togo. C'était un voyage patrimonial, il a été fait à prix coûtant pour tous les participants, il n'y a eu aucun bénéfice pour l'ASCE.

Les photos du voyage sont projetées sur grand écran avec les explications de Mario INAMO et Yolande GALL.

Christelle BARUL, vice-présidente Culture, présente les autres activités culturelles de l'association.

Les photos des différentes manifestations sont projetées sur grand-écran.

● **Question : A quand la mise en place d'un atelier « KA » ?**

Réponse : À voir ; dans quel créneau horaire et s'il y a des agents intéressés.

Christelle BARUL indique que les cours de gwoka sont ouverts à tous, un agent de l'ONF a suivi le dernier cours et souhaité continuer.

● **Question : Comment est diffusée l'information concernant les différentes activités ?**

✚ Réponse : Mails envoyés aux adhérents et pour tout ce qui se déroule entre 12h et 14 h un mail est envoyé aux agents de la DEAL. Un affichage est également fait.

Les présents n'ayant plus de question, le rapport d'activités pour le secteur « Culture » est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Pour : 42 Contre : 0 Abstention : 1

Le rapport d'activités « Culture » est adopté à la majorité.

Entraide :

Josia RICHARDSON, vice-présidente Entraide, présente les activités entraide de l'association pour l'exercice clos (Annexe 4).

Après une forte tempête, les personnes qui avaient réservé ont été contactées et une proposition de déplacer leur séjour leur a été faite. Elles ont décidé de maintenir leurs dates. Sur place, elles n'ont pas été satisfaites et ont préféré partir à l'hôtel. Le séjour leur a été remboursé.

● **Question : Il n'y a pas eu de prêts sociaux ?**

✚ Réponse : Il n'y a pas eu de nouveaux prêts en 2025, un prêt accordé en 2024 a été soldé en novembre 2025.

● **Question : Quel est le montant maximum des prêts accordés ?**

✚ Réponse : le montant maximum est de 750 €, l'attribution d'un prêt est accordé à condition que l'agent n'a pas pu bénéficier d'un prêt social en passant par l'assistante sociale.

Les présents n'ayant plus de question, le rapport d'activités pour le secteur « Entraide » est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Pour : 42

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport d'activités « Entraide » est adopté à l'unanimité.

☆☆☆

Rapport financier sur les comptes de l'exercice clos

Gerty NAGERA, trésorière, présente globalement l'état de l'endettement et des disponibilités de l'association (Annexe 5). En caisse au 31/12/2025 sur le compte courant : 8.319,37 €. Le solde du compte au 31/12/2024 était de 5.500,06 €. Sur le compte sur livret 17.063,85 €. Le montant total des dépenses de l'exercice clos est arrêté à 53.272,23 €, le montant total des recettes est de 52.199,07 € et le solde de l'exercice est de -1.073,16 €.

● **Question : Quelle est la part la plus chère du budget « Noël » ?**

✚ Réponse : C'est le traiteur.

Proposition d'un adhérent : demander une participation en nature aux adhérents pour la confection des repas de Noël afin de diminuer le coût.

✚ Réponse : ce sera difficile à mettre en œuvre. Les adhérents ne pourront à la fois participer en nature et payer une cotisation pour les autres postes de dépenses.

☆☆☆

Le président invite les vérificateurs aux comptes à présenter leur bilan.

Lecture du rapport de vérification des comptes par la vérificatrice aux comptes, faisant état de la bonne gestion des comptes de l'association pour l'exercice clos (compte-rendu en Annexe 6), suite à l'analyse des pièces comptables faite le 20/03/2026 en présence de la trésorière.

Sur le compte apparaît les avances pour les deux voyages au Vietnam (octobre et novembre) et les avances faites pour les séjours à l'UA Lansalabak.

Anomalies rencontrées :

- certains tickets de banque sont illisibles (l'encre s'est effacée),
- absence de certains justificatifs de paiement pour les cotisations des adhérents,
- absence de quelques factures pour la prestation entretien des espaces verts, nous avons l'explication, il s'agit d'une prestation annuelle.

Les vérificatrices aux comptes suggèrent de faire une copie du ticket de banque, de réclamer aux adhérents le justificatif de paiement (à noter que la capture d'écran, à titre de justificatif, n'est pas possible pour certaines banques) et de dupliquer la facture du prestataire de l'entretien des espaces verts pour avoir un justificatif mensuel.

Ces anomalies étant sans conséquence sur la bonne tenue des comptes, les vérificatrices aux comptes recommandent d'appliquer les mesures correctives proposées pour le prochain exercice.

Les vérificatrices aux comptes proposent à l'assemblée de donner quitus à la trésorière pour sa gestion des comptes.

Résolution : Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025 tels qu'ils ont été arrêtés et donne quitus à la trésorière de l'association.

Pour : Contre : Abstention :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

☆☆☆

Rapport d'orientation

Le président présente le rapport d'orientation de l'association pour l'exercice 2026 (Annexe 7).

🎯 **Question : Pourquoi les marches sont programmées uniquement le dimanche ?**

➡ **Réponse :** le samedi il y a en général les activités des enfants et certains conjoints travaillent. C'est pour cela que le dimanche est privilégié.

Proposition faite par un adhérent : combiner un atelier cuisine avec les entretiens à l'Anse à la Barque.

Le rapport d'orientation est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Pour : Contre : Abstention :

Le rapport d'orientation est adopté à l'unanimité.

☆☆☆

Projet de budget 2026

Le projet d'activités est proposé à l'assemblée pour l'exercice 2026 (Annexe 8).

Une proposition est faite par un adhérent pour un atelier crochet.

Résolution :

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve le budget prévisionnel annexé au présent compte-rendu, qui fait apparaître :

Un total de dépenses de 190.150 € et un total de recettes de 190.150 €.

Pour : 42

Contre : 0

Abstention : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

☆☆☆

Renouvellement des membres du comité directeur

5 postes sont à pourvoir, les membres sortants du comité directeur sont :

- Michel DEHER
- Yolande GALL
- Mario INAMO
- Gerty NAGERA

Ont fait acte de candidature :

- DANDO Dominique
- INAMO Mario
- LUX Josette
- NAGERA Gerty
- NILA Guy-Albert

Résultat des votes :

Candidats	Nb suffrages	Élus
DANDO Dominique	42	Pour un mandat de 3 ans
INAMO Mario	42	Pour un mandat de 3 ans
LUX Josette	42	Pour un mandat de 3 ans
NAGERA Gerty	42	Pour un mandat de 3 ans
NILA Guy-Albert	42	Pour un mandat de 3 ans

Pour : 42

Contre : 0

Abstention : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

☆☆☆

Renouvellement des vérificateurs aux comptes

Les adhérents présents ou représentés sont appelés à voter pour les vérificateurs aux comptes de l'association pour un mandat d'un an.

Ont fait acte de candidature :

- ABON Joselyne
- WHITE-SINNIVASSIN Martine

Résultat des votes :

Candidats	Nb suffrages	Élus
ABON Joselyne	42	Pour un mandat de 1 an
WHITE-SINNIVASSIN Martine	42	Pour un mandat de 1 an

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Fixation du montant des cotisations annuelles des membres

Résolution :

Sur proposition du comité directeur de l'association, l'assemblée générale décide de maintenir le montant de la cotisation annuelle de ses membres pour l'exercice 2027 à :

- 25 € pour les agents du ministère
- 28 € pour les personnes extérieures au ministère.

Pour : 42

Contre : 0

Abstention : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Rappel pour un nouvel adhérent :
Toute cotisation versée au cours du premier exercice est valable pour toute la durée
restant à courir sur cet exercice.
Par la suite, les cotisations seront exigibles le 1er janvier de chaque année.

☆☆☆

Questions diverses

- Les retraités ne reçoivent plus les informations concernant l'ASCE (prévoir d'établir une liste des retraités en concertation avec le CLAS),
- Il serait intéressant de mettre les vidéos sur l'intranet et les petits écrans de télévision installés dans les couloirs des deux sites de la DEAL (Dothémare et Saint-Phy) illustrant les activités de l'ASCE.

☆☆☆☆☆

L'ordre du jour étant épuisé, le président procède à la clôture de l'assemblée générale ordinaire, la séance étant levée à 13h00.

Le Président



Marc FELICITE

**ASSOCIATION SPORTIVE
CULTURELLE ET D'ENTRAÏDE**

La Secrétaire générale



Jeannine FALEME

